

287

2°) Réalisation d'un marché passé avec l'entreprise Roland/COJONDE pour
réfection de la digue de Patates à Derand

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de passer un
marché avec :

- l'entreprise R. COJONDE pour travaux de fouille et de maçonnerie pour
la réfection d'une partie de la digue des Patates à Derand pour un
montant de 800.000 Frs

Les crédits nécessaires au paiement de ce marché sont prévus
au Chapitre 802 article 2313-02 Vie " Réparation dégâts cyclone DENISE"
(crédits reportés).

Mise aux voix la proposition ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

Capinove
Paul Denis le 27 juin 1967
D. le Préfet
Le secrétaire général
signé J. Cluchant